BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR
SESSION 2023

CALENDRIER - HORAIRES DES EPREUVES POUR LES ACADEMIES DE MARTINIQUE, DE GUADELOUPE ET DE GUYANE

Épreuves	Nature	Dates	Horaires	Autorisation de sortie de salle
E1 – CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	ECRIT 4h	MARDI 16 MAI 2023	de 10h à 14h	2 h de mise en loge (aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant 12h)
E2 – LANGUE VIVANTE 1 U2	ORAL 45 min (1)	Dates à fixer par Mesdames et Messieurs les Recteurs des Académies pilotes. **Cette épreuve concerne uniquement les établissements non habilités au CCF, les candidats individuels et les candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle**		
E3 – MATHEMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES	ECRIT			Pour les deux épreuves : 2 h de mise en loge (aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de l'épreuve)
U31 – MATHEMATIQUES (Groupe B)	2h	LUNDI 15 MAI 2023	8h – 10h	
U32 – SCIENCES PHYSIQUES	2h	MERCREDI 17 MAI 2023	08h à 10h	
E4 – ETUDE D'UN SYSTEME PLURITECHNOLOGIQUE	ECRIT			Pour les deux épreuves : 2 h 30 de mise en loge (aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant 9h)
U41 – Etude des spécifications générales d'un système pluritechnologique	3h	MARDI 23 MAI 2023	6h30 à 9h30	
U42 – Vérification des performances mécaniques et électriques d'un système pluritechnologique	3h		11h à 14h	
E5 – EPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHESE	ORAL	Dates à fixer par Mesdames et Messieurs les Recteurs des Académies pilotes		
U51 – Réalisation d'une activité professionnelle en relation avec une entreprise	1h (3)			
U52 – Présentation du rapport de stage	50 min. (3)			
U53 – Mesure et/ou contrôle à caractère industriel	PRATIQUE 1h50			
EF1 – LANGUE VIVANTE 2 UF1	ORAL 20 min (2)	Dates à fixer par Mesdames et Messieurs les Recteurs des Académies pilotes		

(1) - 1ère partie : Compréhension de l'oral : 30 min sans préparation ; 2ème partie : Expression orale en continu et en interaction : 15 min assorties d'un temps de préparation de 30 min
(2) - précédée d'un temps égal de préparation (3) - précédée d'une préparation matérielle en salle de 15 minutes

ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

ORGANISATION INTERACADÉMIQUE SESSION 2023

CENTRES D'EXAMEN		
Académies pilotes	**Académies rattachées**	**Candidats Individuels rattachés**
Bordeaux	Limoges	
	Montpellier	
	Poitiers	
	Toulouse	
Caen	Martinique	Guadeloupe
	Rouen	
Corse	Aix-Marseille	
	Nice	
Lille	Amiens	Guyane
Lyon	Clermont-Ferrand	
	Grenoble	
	Nouvelle Calédonie	
Rennes	Nantes	
	Orléans-Tours	
SIEC	La Réunion	
	Mayotte	
Strasbourg	Besançon	
	Dijon	
	Nancy-Metz	
	Reims	

Cachet ou nom du centre de formation

Annexe 4 Académie de ……..

Brevet de Technicien Supérieur
ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

Session : ……

E.5 – ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

U.51 – Réalisation d'une activité professionnelle en relation avec une entreprise

Sous-épreuve orale – Durée : 1h – Coefficient : 5

DOSSIER DE VALIDATION DU PROJET TECHNIQUE

Dénomination du support : ……

Nature du projet :

1 – Une unité de production d'entreprise en phase d'amélioration de performances :

❒ A – en terme d'organisation ou de gestion de production
❒ B – dans le domaine du suivi de production
❒ C – en terme de qualité des biens ou services produits

2 – Une machine de production d'entreprise en situation d'amélioration du point de vue :

❒ A – de l'ergonomie
❒ B – de la sécurité
❒ C – de la maintenabilité

3 – Un projet d'entreprise :

❒ A – contrôle / assurance qualité
❒ B – opérationnalisation d'un plan qualité
❒ C – implantation de moyens techniques
❒ D – installation d'une politique de maintenance
❒ E – politique de mise en conformité électrique

L'équipe chargée de conduire ce projet est composée des étudiants suivants :

- Étudiant A : M. ……..
- Étudiant B : M. ……..
- Étudiant C : M. ……..
- Étudiant D : M. ……..

Avis de la commission de validation :

Accepté ❒ Refusé ❒

Motif du refus : ……

Nom du président de la commission	Date	Signature

DESCRIPTIF DU PROJET

Entreprise :

Nom ou raison sociale : ……

Adresse : ……..

Téléphone : …….. Télécopie : ……

Nom du responsable du projet au sein de l'entreprise : ……

Fonction : …….. Téléphone : ……

Problématique technique : ……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Cahier des charges : *(à joindre en annexe)*

Suffisant ❒ Insuffisant ❒

Annexe 5 Académie de ……..

Brevet de Technicien Supérieur
ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

Session : ……

Cachet ou nom du centre de formation

E.5 – ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

U.52 - Stage en milieu professionnel

Durée : 6 à 8 semaines consécutives

CERTIFICAT DE STAGE

(à faire figurer dans le rapport de stage)

Nom et prénom de l'étudiant : …….. ……

Raison sociale de l'entreprise : ..……..……

Nom du responsable de l'entreprise : …….

Service d'accueil du stagiaire : ……

Nom du tuteur : …… Fonction : …….

N° de tél. : …….. N° de télécopie : ……

Date de début du stage : …….. Date de fin de stage : ……

Nbre de ½ journée(s) d'absence excusée : …… non excusée : ……

Activités conduites par l'étudiant pendant le stage : *(remplir au dos le tableau récapitulatif)*

Appréciation générale du tuteur sur le stagiaire : ……..

……

……

……

……

……

……

Fait à : …… le : ……...

Signature du tuteur :

Cachet de l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS CONDUITES PAR L'ÉTUDIANT PENDANT LE STAGE

Activités	Degré de responsabilité de l'étudiant
……..……..	……..
……..……..	……..
……	……..
..……	..……..
..……	……..
……	……..
……	..……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	..……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……..
……	……

(Tableau à prolonger si nécessaire)

ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Examens et Concours
Bureau BTS et Examens post-Bac

Bureau des BTS
DEC3

Tél : 04 72 80 61 14
Mél : dec3-cb@ac-lyon.fr

94 rue Hénon
69004 Lyon

Annexe 7

ANNEXE
EPREUVE FACULTATIVE « ENGAGEMENT ETUDIANT »

Arrêté du 23 septembre 2020 portant définition de l'unité facultative « engagement étudiant » du brevet de technicien supérieur prévue à l'article D. 643-15-1 du code de l'éducation
NOR:ESRS2019793A

L'épreuve vise à évaluer les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation : bénévolat dans une association, activité professionnelle dans tout type d'organisation, engagement citoyen selon les modalités prévues.

L'épreuve obligatoire à la suite de laquelle le candidat présente à titre facultatif l'unité « engagement étudiant » figure ci-dessous pour chacune des spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'académie de Lyon assure la charge du pilotage sujet.

L'épreuve d'engagement étudiant prend appui sur les compétences des blocs listés ci-dessous :

Assistance technique d'ingénieur	E52 Présentation du rapport de stage (ou d'activités professionnelles)
Conception des processus de réalisation de produits option A : production unitaire	E62 Gestion et suivi de réalisation en entreprise
Conception des processus de réalisation de produits option B : production sérielle	E62 Gestion et suivi de réalisation en entreprise
Contrôle industriel et régulation automatique	E41 Rapport de stage
Innovation textile - Option A : Structures	E6 Étude de cas en milieu industriel
Innovation textile - Option B : Traitements	E6 Étude de cas en milieu industriel
Métiers des Services à l'environnement	E4 Projet professionnel
Pilotage des procédés	E6 Rapport d'activités en milieu professionnel
Tourisme	E6 Gestion de l'information touristique

LE DOSSIER

Le formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant devra être annexé au dossier de l'épreuve support et fera l'objet d'un contrôle de conformité, selon les modalités définies par l'académie pilote chargée de l'organisation de ces spécialités de BTS.

En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler.

DEFINITION DE L'EPREUVE - Epreuve orale, 20 minutes sans préparation (forme ponctuelle, CCF)

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes).

Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat.
L'exposé doit intégrer :
- la présentation du contexte ;
- la description et l'analyse de(s) activité(s) ;
- la présentation des démarches et des outils ;
- le bilan de(s) activité(s) ;
- le bilan des compétences acquises.

LA COMMISSION D'INTERROGATION

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire support

PJ : 2 - modèle de formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant
- grille d'évaluation

Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant en application de l'article D643-15-1 du code de l'éducation1***

Candidat au brevet de technicien supérieur

Année d'examen :

Spécialité du brevet de technicien supérieur, option le cas échéant :

Intitulé de l'épreuve obligatoire à la suite de laquelle le candidat présente à titre facultatif l'unité « engagement étudiant »**2* :

Nom et prénom du candidat :

Numéro d'inscrit :

Nature de l'engagement justifiant la demande (bénévolat, activité professionnelle, service civique,…) :

Organisme d'accueil (association, entreprise,…) :

Nom de l'organisme :

Adresse postale :

Personne référente (prénom, nom, fonction, téléphone et adresse e-mail) :

Période de l'engagement : du …/…/… au …/…/…

Durée de l'engagement (précisez le nombre d'heures par semaine ou par mois) :

Description de votre projet dans le cadre de votre engagement :

Intitulé de la mission :

Votre statut/ fonction (votre rôle) :

Quelles sont vos activités/vos tâches :

Quelles sont les compétences que vous pensez avoir développées dans le cadre de votre mission, en lien notamment avec votre formation :

Précisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionnelle ou bénévole et les compétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de technicien supérieur :

Je soussigné (e)
M./ Mme
atteste sur l'honneur de l'authenticité des éléments rapportés dans ce formulaire.

**1*
D643-15-1 du code de l'éducation :
« Les compétences, connaissances et aptitudes que le candidat a acquises dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de chaque spécialité de brevet de technicien supérieur sont validées à l'examen, à la demande du candidat.

La demande de validation est formulée par le candidat au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen.

La validation prend la forme d'une unité que le candidat présente à titre facultatif à la suite de l'épreuve obligatoire mentionnée par le référentiel d'évaluation de chaque spécialité du diplôme.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises. »

**2*
Conformément à l'arrêté du xx septembre 2020 portant définition de l'unité facultative « engagement étudiant » du brevet de technicien supérieur prévue à l'article D643-15-1 du code de l'éducation